

L'Assemblée générale d'Arvige 2015

L'Assemblée générale d'Arvige s'est déroulée le 9 juin 2014 à Paris, au 48 rue La Boétie, sous la présidence d'Yves Chevillotte, Président de l'association. Il était accompagné de Michel Cresp, Président du comité de surveillance de Plan Vert Vitalité (PERP distribué par les Caisses régionales de Crédit Agricole), et de Bernard Normand, Président du comité de surveillance de Velours (PERP distribué par LCL).

L'ensemble des 700.000 adhérents avait été convoqué individuellement : près de 2 700 pouvoirs ont été retournés à Arvige.

Après avoir rappelé le rôle et les missions de l'association Arvige, le Président a présenté le rapport moral et financier 2014.

Puis, il a invité la représentante de PREDICA à présenter les évolutions des PERP de PREDICA, en revenant notamment sur la fusion des PERP PVA et PVV intervenue en janvier 2015.

A la suite de cette intervention, la salle a été invitée à une séance de questions / réponses qui ont porté notamment sur la tarification, la fiscalité et la distribution des PERP de l'association.

L'Assemblée générale a ensuite pris connaissance des résolutions qui lui ont été soumises pour approbation : elles ont été approuvées à l'unanimité.



L'équipe de Predica tenant le registre des feuilles de présence



De gauche à droite :
I. Perchereau, représentante de Predica;
Y. Chevillotte, Président d'Arvige;
M. Cresp, Président du COSUR de PVV;
B. Normand, Président du COSUR de Velours.



Vue de l'Assemblée générale depuis le public



Nominations d'administrateurs

- 1^{ère} photo : au centre R. Lacombe, au premier plan P. Houdeville
2^{ème} photo : G. Wanklic
3^{ème} photo : à gauche J-C. Pichon



Lecture des résolutions